

**FICHE N° 3 : AFFECTATION EN CLASSE DE 1<sup>ère</sup> GÉNÉRALE**  
Enseignement de spécialité non dispensé dans le lycée d'origine  
Ou Déménagement dans l'académie

**À transmettre par le lycée fréquenté pour le 15 juin 2023 :**

**Nord (Nouveau):** au CIO de l'établissement demandé en vœu 1

**Pas-de-Calais :** à la DSDEN 62 ([ce.i62de1@ac-lille.fr](mailto:ce.i62de1@ac-lille.fr))

**Commission départementale des 20, 21 et 22 juin 2023**

**Motif de la demande**

- Enseignement de spécialité non dispensé dans le lycée d'origine.  
Précisez : .....
- Déménagement dans l'académie

*À remplir lisiblement par la famille sauf les parties grisées*

Nom de l'établissement d'origine	Nom et prénom de l'élève :  Date de naissance :  Nom et prénom du représentant légal :  Adresse :  Téléphone :
Classe suivie en 2022-2023	
LVA :	
LV B :	
Décision d'orientation définitive (après appel éventuel)	

Il est nécessaire de formuler plusieurs vœux. Les vœux doivent être exprimés dans le respect de la zone de desserte. La zone de desserte précise les établissements de rattachement pour tout enseignement de spécialité non préparé dans le lycée d'origine. Elle est disponible auprès du professeur principal, du psychologue de l'Éducation nationale et sur le site [www.ac-lille.fr](http://www.ac-lille.fr)

ÉTABLISSEMENT SOLLICITÉ	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	ACCORD <i>Cadre réservé à la commission</i>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				Autre proposition de la commission
Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale			Signature du chef d'établissement	Signature
Motif du refus, le cas échéant				

En cas de proposition autre que la demande initiale, réponse de la famille ou de l'élève majeur :

Accord

Refus

Date et signature :

**Pièces à joindre IMPÉRATIVEMENT au dossier (tout dossier incomplet ne sera pas examiné)**

- la photocopie des bulletins de l'année scolaire 2022-2023
- la fiche de dialogue avec les recommandations du conseil de classe sur les choix des enseignements de spécialité

**Et :** Pour les déménagements dans l'académie : un justificatif d'adresse